Le Courrier des Opelousas

VOL. 5. OPELOUSAS, PAROISSE ST.-LANDRY, [Louisiane,] 11 AVRIL, 1857. No. 19.

OPELOUSAS:
SAMEDI MATIN, 11 AVRIL, 1857.

A NOS PATRONS.

Les retards que l'on apporte dans le règlement des comptes qui nous sont dûs, nous forcent à rappeler à nos débiteurs que la saison des paiements est arrivée, et que vers le 15 Avril prochain, nous nous proposons de placer nos comptes en collection. Nous ne voudrions pas que nos patrons nous en sachent mauvais gré, car si nous avons recours à cette mesure, c'est que nous ne pouvons attendre plus longtemps sans faire les collections qui nous mettront à même de payer nos dépenses journalières et faire face à d'autres engagemens pécuniaires.

SANDOZ & MEYNIER.

CONVENTION DEMOCRATIQUE.

Une Convention des membres du parti Démocratique de cette Paroisse aura lieu en la ville des Opelousas, le Samedi 25 Avril courant, à l'effet de choisir des délégués à la Convention Démocratique de l'Etat, qui aura lieu à Baton Rouge le 18 Mai prochain, et aussi à l'effet de nommer des délégués à la Convention de District qui aura lieu à Alexandrie le ———

La Convention de Baton Rouge devra choisir des candidats démocrates aux places de l'Etat, et celle d'Alexandrie devra nommer un candidat pour représenter notre District au Congrès, en remplacement de l'Hon. John M. Sandidge, dont le terme est expiré.

Les membres du parti sont priés d'être ponctuels à se rendre aux Opelousas le 25 courant.

Le nouveau Conseil de Ville.—A une élection qui a eu lieu lundi dernier en notre ville, les messieurs dont les noms suivent ont été élus comme Conseil de Ville pour l'année courante:

Joseph M. Moore, Jonathan Harris,
Salomon D'Avy, P. D. Hardy,
A. J. Thompson, M. Perrault,
F. A. King.

Et M. M. Mussand a été élu Constable.

ELECTION D'UN JUGE
Pour le 15me District Judiciaire,
Dans la Paroisse St-Landry.

A une élection qui a eu lieu dans cette Paroisse, lundi dernier, à l'effet d'élire un juge de District pour le 15me District Judiciaire de cet Etat, composé des Paroisses St. Landry, Lafayette et Calcasieu, M. B. A. Martel a obtenu une majorité de 450 voix, comme on le verra par les retours officiels qui suivent, sur son compétiteur, M. J. H. Overton. Les retours des Paroisses Lafayette et Calcasieu pourront quelque peu diminuer la majorité de M. Martel, mais il n'en est pas moins élu.

	B. A. Martel.	John H. Overton.
Opelousas,	124	52
Washington,	63	66
Gros Chevreuil,	20	70
Grand-Côteau,	32	48
Bellevue,	10	5
Bas de Plaquemines,	36	11
Queue Tortue,	44	2
Haut de Plaquemines,	64	18
Pointe aux Loups,	67	9
Bois Mallet,	21	3
Faquetaique,	32	6
Chataigner,	38	11
Ville Plate,	37	24
Bayou Chicot,	10	16
Prairie Pinière,	10	20
Vieille Grande Prairie,	25	8
Bayou Bœuf,	11	11
Moundville,	16	3
Atchafalaya,	14	2
Waxia,	14	3
Bayou Rouge,	15	25
Prairie Mamoth,	29	3
Prairie Plaisance,	37	23
Mermentow,	86	8
Pointe Lyons,	24	
Coulée Croche,	29	11
	918	468
	468	
Majorité de M. Martel,	450	

La Paroisse Lafayette a donné 23 voix de majorité à M. Martel.

☞ Nous apprenons avec plaisir que l'Hon. Albert Voorhies, le titulaire actuel, a été réélu Juge du 14me District Judiciaire, composé de St. Martin, Ste. Marie et Vermillon. Sa majorité sur M. Gates, son compétiteur, est d'environ 150 voix.

Samedi dernier, nous avions lieu de supposer que le Maître de Poste de Washington avait négligé son devoir envers nos abonnés de la Ville Plate, en n'expédiant pas leur paquet de journaux par la malle du 27. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'apprendre que la faute n'est ni au Maître de Poste de Washington ni à celui de notre ville; elle vient de ce qu'ayant été retardé par une longue communication sur l'élection qui vient d'avoir lieu, nous n'avons pu envoyer nos journaux à la Poste à temps pour que le Courrier d'en-haut les prît. Voilà ce qui explique le mal-entendu.

☞ M. Henry l'Hotel, marbrier, nous écrit de la Nouvelle-Orléans nous priant de contredire les bruits qui circulent aux Attakapas, qu'il a quitté St. Martinville pour ne pas y retourner. Le fait est que des affaires urgentes réclament la présence de M. l'Hotel en ville pendant ce mois-ci et le prochain, après quoi il viendra se fixer à Vermillonville pour continuer le même genre d'affaires.

Le mystère du National Hotel.—On lit dans le *Courrier des Etast-Unis:*

Le "National Hotel" de Washington vient d'être fermé, par suite de l'abandon fort naturel du public, depuis que le séjour en était devenu presque mortel. Cette clôture est loin, toutefois, de mettre fin à l'émotion causée par la maladie mystérieuse qui a fait tant de victimes. La déclaration même du conseil de salubrité, qui attribue l'origine du mal à des gaz morbifères exhalés par les égoûts voisins, est loin d'avoir satisfait ou persuadé l'opinion. On fait observer avec justesse que les effets d'une pareille cause ne sauraient être restés renfermés dans l'enceinte d'un seul bâtiment, et que cependant pas une seule maison des alentours n'a eu à en souffrir. Certaines correspondances affirment en outre que l'épidémie n'a pas atteint les persones qui se bornaient à demeurer dans les hôtels sans y prendre leurs repas, [illegible] qu'il a suffi à certaines autres d'y [illegible] une seule fois, pour être atteintes. [illegible] de cette observation les traces [illegible] d'empoisonnement [illegible] constatées sur certains malades, on arrive à conclure que [illegible] poison, dans [illegible] aux hôtes du National Hotel. [illegible] [illegible] nécessité [illegible].

LE PROCHAIN CONGRES.
(Extrait du Courrier de la Louisiane.)

L'*Union de Washington* a publié dernièrement un article, dans lequel il adresse un appel au parti démocrate, et l'engage à tout mettre en œuvre afin d'avoir une majorité dans la Chambre des Représentants, dont la session commencera en décembre prochain. Ce serait là en effet, un grand bonheur pour le pays: la Chambre, ainsi composée, permettrait à M. Buchanan de mettre en pratique, sans difficulté, le remarquable programme politique par lequel il a inauguré son administration le 4 mars.

Jusqu'ici, on a semblé croire que cette majorité était déjà acquise à notre parti pour le trente-cinquième Congrès, mais cela est une erreur, qu'il importe de dissiper, afin que nos amis luttent de zèle et que nous achevions notre triomphe. Pour donner une idée de la composition de la Chambre future, nous publions ci-dessous deux tableaux comparatifs. Le premier indique la nuance politique à laquelle appartiennent les candidats déjà élus; le second met en regard la force relative des démocrates et de leurs adversaires, telle qu'elle résulte des délégations, faisant partie du dernier Congrès.

En consultant ces deux documents, on verra quels membres ont déjà été élus par la Démocratie et quelles sont nos chances pour arriver à d'autres élections, constituant pour nous une majorité.

Membres déjà élus du trente-cinquième Congrès.

	Démocrates.	Opposition.
Maine,		6
New-Hampshire,		2
Vermont,		3
Massachusetts,		11
New-York,	12	21
New-Jersey,	3	2
Pennsylvanie,	10	15
Delaware,	1	
Caroline du Sud,	6	
Ohio,	8	13
Indiana,	6	5
Illinois,	5	4
*Missouri,	3	3
Arkansas,	2	
Michigan,		4
Florida,	1	
Iowa,		2
Wisconsin,		3
Californie,	2	
	64	90

*Il y a, dans cet Etat, une vacance occasionnée par la démission de M. James S. Green, qui a été subséquemment envoyé au Sénat. M. Francis Blair, quoique élu par les Démocrates, est généralement classé dans les rangs de l'opposition, à cause de ses opinions bien connues sur l'esclavage.

Situation politique, dans le trente-quatrième Congrès, des Délégations d'Etats, où des élections restent à faire.

	Démocrates.	Opposition.
Rhode-Island,		2
Connecticut,		4
Maryland,	2	4
Virginie,	12	1
Caroline du Nord,	5	3
Georgie,	6	2
Alabama,	5	2
Mississippi,	4	1
Louisiane,	3	1
Kentucky,	4	6
Tennessee,	5	5
Texas,	1	1
Missouri,		1
	47	33
Membres élus,	64	90
Membres du 34e Congrès,	47	33
	111	123
		111
Nombre total,		134

Donc, et jusqu'à nouvel ordre, l'opposition compte une majorité de douze membres; d'où il résulte que, pour changer les rôles, et nous donner à nous une majorité, il faudrait gagner sept membres sur l'opposition, dans les élections qui auront lieu avant la réunion du Trente-Cinquième Congrès. Ce qui équivaut à environ un cinquième de la force actuelle de nos adversaires dans les Etats, où les élections doivent s'accomplir.

On le conçoit: pour arriver à un pareil gain, il faut un immense effort de la part des Démocrates; mais—nous n'en conservons aucun doute, d'après la bienfaisante réaction, qui se poursuit sur tous les points de l'Union—pareil but peut être atteint, si notre parti a de l'unité dans son action, s'il déploie encore cette infatigable énergie, qui lui a déjà valu tant de riches moissons.

Et, d'ailleurs, quand on reporte ses regards sur les dernières élections, quand on en étudie les chiffres, on est induit à reconnaître que l'obstacle est bien loin d'être infranchissable. Si les faits, dans l'ordre politique, ont leur logique; si l'opinion du peuple ne tourne pas— comme une girouette— à tous les vents, nous sommes pleinement en droit d'espérer un gain de deux membres dans le Kentucky, un gain d'un membre dans chacun des Etats suivants: la Virginie—l'Alabama— le Mississippi —le Tennessee—le Texas—le Missouri, ce qui porterait nos acquisitions à huit. Selon toutes probabilités, nous gagnerons encore deux membres dans la Caroline du Nord, ou en Georgie; et,—s'il faut en croire aussi l'*Union*— un dans le Connecticut, ce qui élèverait notre gain total à douze.

La perspective est belle, on le voit, et si notre parti tient, dans les batailles électorales qui vont s'ouvrir, la conduite que nous attendons de lui, ce sera encore une glorieuse année que 1857 pour la Démocratie: elle aura, d'un seul coup, balayé Républicains Noirs et K. N.

Est-il besoin de le dire? Notre triomphe ne serait pas complet, si nous nous contentions d'avoir envoyé M Buchanan à la Maison Blanche. Toute son action serait entravée, s'il ne trouvait pas un appui réel dans le Congrès, si l'initiative des Démocrates manquait au sein de la Chambre des Représentants. Un pareil état de choses rendrait toute passive l'administration de M. Buchanan. Il n'aurait qu'un rôle à jouer: celui de la sentinelle avancée, qui empêche toute surprise, toute invasion du camp, qui crie qui vive! à l'ennemi qu'il voit se glisser dans l'ombre. Dans de pareilles circonstances, c'est une grande garantie, sans doute que l'exercice intelligent, patriotique du *veto*; mais, encore un coup, il en résulterait comme un *statu quo* pour nous: rien de fécond ne pourrait sortir d'un pareil antagonisme entre le pouvoir Législatif et l'Exécutif.

Au milieu de la crise que nous traversons, il appartient au Sud de donner à la politique de M. Buchanan—si éminemment nationale— toutes les facilités désirables, et d'envoyer à la Chambre des citoyens imbus des principes démocratiques, les seuls qui, aujourd'hui, excluent les préjugés de latitude, et rejettent le sectionalisme.

Notre Etat natal— la Louisiane— figure parmi ceux qui n'ont pas encore tenu leurs élections, et nous espérons bien que, le banditisme désarmé, réprouvé par toutes les honnêtes gens, il enverra à la Chambre quatre membres faisant cause commune avec nous.

Le parti K. N.—comme parti national—n'existe certainement plus, et nous ne comprendrions pas par quel effort de raisonnement on en viendrait à cette conclusion que le Know-Nothingisme doit avoir, en Louisiane, un candidat au Congrès. Qu'irait-il y faire? De qui s'y réclamerait-il? Venu du Sud, qui représenterait-il à Washington? Toutes questions auxquelles une réponse nous paraît impossible; à moins cependant qu'elle ne soit trouvée par l'*Abeille*, cette feuille ingénieuse entre les feuilles ingénieuses Know-Nothings.

CHEMIN DE FER DE TEHUANTEPEC.
(Extrait de l'Abeille.)

La presse du Nord avait jusqu'à présent gardé le silence le plus complet sur les travaux qui s'exécutent à Tehuantepec et sur le projet fécond d'un chemin de fer à travers cet isthme.

[illegible]

Voilà l'avenir qui nous est évidemment réservé, si le Sud trouve dans son sein assez de capitaux et assez d'énergie pour mener à bonne fin l'important travail qu'a déjà inauguré l'ouverture d'un chemin carrossable.

Le *Sun* de New-York est un des premiers journaux qui aient consenti à signaler à ses lecteurs les immenses avantages que procurerait aux Etats-Unis, et spécialement au Sud, l'exécution d'un railway à travers l'isthme de Tehuantepec. On attache, et non sans raison, une grande importance à la route de Nicaragua, qui est plus rapprochée de nous que celle de Panama; mais que des communications régulières s'établissent entre les deux extrémités de l'isthme de Tehuantepec, que les voyageurs puissent se transporter aisément par cette voie d'un océan à l'autre, et le transit par Nicaragua sera abandonné.

Le chemin de fer de Panama lui-même, qui paraissait tout d'abord devoir être une si belle et si fructueuse entreprise, et qui l'est en effet jusqu'à ce moment, deviendra complètement inutile lorsque des trains emportés par une locomotive franchiront en quelques heures la distance qui sépare le Coatzacoalcos de Ventosa.

Le *Sun* donne à ses lecteurs une idée parfaite des localités. Le port d'embarquement de ce côté de l'isthme est à l'embouchure de la rivière Coatzacoalcos qui se jette dans le golfe du Mexique. Il y a entre ce dernier point et Vera-Cruz soixante-dix milles seulement. Le port d'embarquement et de débarquement sur le Pacifique est à un jour de distance, par steamer, d'Acapulco. La route carrossable qui vient d'être ouverte a environ cent soixante-dix milles d'étendue.

La distance entre San Francisco et Ventosa, situé de l'autre côté de l'isthme, peut aisément être franchie par un bon steamer en sept jours. Avec les moyens de transport actuels le passage à travers l'isthme s'opérera en deux jours, et il ne faudra pour atteindre la Nouvelle-Orléans que trois autres jours, ou six pour arriver à New-York. La voie de Tehuantepec abrégera de moitié, sous le rapport du temps, le voyage de la Californie.

Notre confrère de New-York dit avec raison qu'il ne serait pas étonné de voir d'ici à un an la concurrence entre la voie de Panama et celle du Nicaragua remplacée par la concurrence entre la voie de Tehuantepec et celle des plaines. On se rappelle en effet que le Congrès a voté une forte subvention pour établir un service postal de terre à travers les solitudes qui séparent le Missouri du Pacifique. Il est certain que les émigrants de l'Ouest, les fermiers et les colons qui voudront se rendre en Californie avec leurs troupeaux et tous les instruments nécessaires à une exploitation agricole, choisiront de préférence la voie de terre, tandis que les voyageurs ordinaires et le commerce prendront la voie de l'isthme de Tehuantepec. L'un et l'autre seront préférables au transit par Panama ou Nicaragua.

—Une nouvelle danse fort séduisante a été introduite à Utah et fait rage parmi les Mormons. Chaque cavalier a deux dames pour partenaires. On appelle cette danse le *Cotillon Mormon* ou le *Ciel sur la terre.*

REVISION DU CODE MARITIME.

On sait que les puissances représentées au Congrès de Paris se sont engagées par une clause spéciale à abolir la course. On sait aussi que cet article du traité ayant été soumis aux Etats-Unis, M. Marcy a déclaré que le gouvernement américain n'y adhérerait pas à moins qu'il ne fût également interdit aux navires de guerre de capturer les bâtimens marchands.

La proposition du secrétaire d'Etat de l'Union a d'abord été accueillie en Europe avec une sorte de dédain, mais il paraît que les idées de M. Marcy, qui sont loin d'être saugrenues, ont fait depuis beaucoup de chemin. On a compris qu'il y avait inconséquence à protéger le commerce maritime contre les corsaires et à le livrer en même temps à la merci des forces navales des gouvernements belligérants.

Si dans l'état actuel de la société et des rapports des peuples entre eux, il est devenu nécessaire d'affranchir le commerce maritime des dangers de la guerre sur l'Océan, pourquoi ne pas lui accorder une protection complète? Pourquoi supprimer la course et permettre aux navires de guerre de s'emparer des bâtiments marchands? La demi-mesure décrétée par le Congrès de Paris, indépendamment de sa flagrante inconséquence, aurait pour résultat de placer les Etats de second ou de troisième ordre dans l'entière dépendance des grandes puissances maritimes. Si les Etats-Unis, par exemple, avaient adhéré à l'article du traité de Paris relatif à la suppression de la course, ne seraient-ils pas, en cas de guerre avec l'Angleterre, à la merci de cette puissance? Notre marine militaire est nulle à côté de celle de la Grande Bretagne, tandis que nos bâtiments marchands sont aussi nombreux que les siens. Ne pouvant armer de corsaires, il nous serait impossible de nuire à l'immense commerce maritime de nos adversaires, tandis que leurs escadres et leurs flottes, leurs steamers et leurs clippers armés barreraient le passage sur l'Océan à nos bâtiments marchands, s'en empareraient et ruineraient de fond en comble notre commerce.

M. Marcy a donc bien fait de refuser l'adhésion que les puissances européennes demandaient à notre gouvernement. Faibles comme nous le sommes au point de vue militaire, la course, malgré ses abus, serait pour nous un moyen de salut, si nous devions nous mesurer une troisième fois avec l'Angleterre. Sans cette arme tutélaire, comment pourrions-nous lui rendre le mal qu'elle nous ferait avec ses vaisseaux mixtes, ses frégates à vapeur et tous ces formidables moyens de destruction qu'elle possède? Nos corsaires ne s'attaqueraient pas à ses navires de guerre mais à ses bâtiments marchands et la forceraient de disperser ses escadres pour protéger ces derniers.

Ce n'est pas que le gouvernement américain considère que la course doive rester dans le code international à l'état d'institution. Les déprédations maritimes autorisées par le droit des gens répugnent à la conscience publique, et malgré l'héroïsme et l'intrépidité des corsaires, malgré les incontestables services qu'ils ont rendus à des causes saintes et légitimes, il est difficile d'oublier que la soif des richesses est presque toujours leur principal mobile. Ces guerilleros de l'Océan attaquent plus souvent le bâtiment marchand, à qui la défense est impossible, que le navire armé qui peut leur faire payer cher leur audace. La France, l'Angleterre, la Russie, qui sont de grandes puissances maritimes, peuvent se passer du concours de pareils auxiliaires, et en supprimant la course elles ont fait preuve de sagesse et d'humanité. Mais il y aurait de notre part une très grande imprudence à imiter leur exemple.

Si les gouvernements représentés au Congrès de Paris sont sincères dans leur désir de réforme—et nous n'avons pas lieu d'en douter—ils ne doivent ni ne peuvent repousser la proposition de M. Marcy. Que se proposaient-ils? La protection du commerce maritime. Eh bien! qu'ils l'affranchissent de toute espèce de danger et qu'ils ne se bornent pas à diminuer les périls auxquels la guerre l'expose. Qu'ils déclarent que l'Océan restera la grande route des nations et que celles-ci pourront, malgré les conflits qui éclateront sur les continents, continuer à le couvrir de leurs vaisseaux, messagers de la civilisation, des lumières et des richesses universelle. Notre gouvernement a eu raison de demander la révision complète du code maritime ou le maintien du *statu quo.*

Nous sommes heureux d'apprendre que la plupart des Etats qui ont adhéré à l'article du traité de Paris, que l'Union a refusé d'accepter, se joignent aujourd'hui à celle-ci pour demander l'entière protection du commerce maritime. L'Ancien Monde avait fait un premier pas dans la voie de la civilisation et du progrès, mais la réforme incomplète dont elle avait pris l'initiative devenait pour nous, de ce côté de l'Atlantique, et en général pour les Etats qui ont une faible marine militaire une cause nouvelle d'inquiétude et de péril. La France, l'Angleterre et la Russie compléteront leur œuvre le jour où elles enlèveront aux navires de guerre, comme aux corsaires, la faculté de capturer les bâtiments marchands.

La guerre est une triste chose: la mission de notre siècle est d'en diminuer les horreurs et les calamités au lieu de les aggraver. La ruine du commerce d'un peuple a, de nos jours, son contre-coup sur tous les marchés du monde, car les échanges, en se multipliant, ont établi entre les intérêts de toutes les nations une étroite solidarité. Que la guerre éclate entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et qu'un navire de guerre anglais capture un de nos bâtiments marchands, la principale victime de cette perte sera peut-être une maison française ou une maison [illegible]. [illegible] l'Angleterre frappe-rait [illegible].

Plus de violences commerciales sur l'Océan, plus de prises brutales, plus de misérables conquêtes de marchandises, nous le voulons bien, mais pour cela que l'Europe fasse ce que nous lui demandons, qu'elle défende à ses navires nationaux d'écumer les mers, qu'elle supprime la course avec des frégates et des vaisseaux, comme elle a supprimé la course avec les bâtiments destinés à de pacifiques échanges de produits.

On écrit de Paris que le gouvernement français s'est à peu près rallié aux idées émises par M. Marcy, et que, loin de les combattre, il en appuiera en temps et lieu la réalisation. L'Angleterre seule s'y oppose encore. Espérons qu'elle se joindra bientôt elle aussi aux véritables amis du progrès et de la civilisation.—*Abeille.*

(Pour le Courrier des Opelousas.
LES MANGEURS DE TERRE.

L'action de manger de la terre constitue chez l'homme et aux yeux de l'homme, une dépravation du goût qui frappe d'étonnement, lorsque l'on voit ce singulier aliment être nonseulement préféré à tous les autres, mais encore pris en cachette et par quelques-uns en dépit des menaces et des châtiments.

Dans tous les pays et à des époques bien reculées, on a constaté cette aberration dans l'enfance, chez l'un et l'autre sexe; la liberté dont jouit le sexe masculin lui permet de se livrer de bonne heure à ses goûts naturels et à faire le choix de son alimentation; le sexe féminin, au contraire, reste soumis à une hygiène souvent insuffisante, sinon contraire, et telles substances qui seraient indispensables à la nutrition sont jugées extraordinaires ou nuisibles; aussi voyez-vous à tout âge les enfants des deux sexes, les jeunes filles et même des mères de familles, celles-ci se cacher de leurs enfants, et avaler du sable, de l'argile, de la terre, certains insectes, du charbon, du sel, des cendres, du vinaigre, et voir même des excréments.

Ces phénomènes, nous les observons chez tous les animaux réduits à l'état de domesticité: les chevaux, les moutons s'attaquent aux murs de leurs étables, de leurs écuries; les porcs fouillent la terre, les volatiles surotent la terre, les cendres; les pigeons détruisent les couvertures des maisons, tous cherchent dans ces détritus un aliment que donne la nature et que refuse la main de l'homme.

Le cultivateur a appris à donner, à rendre à la terre les sels qu'il lui a enlevés et qui l'ont appauvrie; il a appris que les végétaux sont des composés salins, analogues à la composition des corps animaux, et pourquoi prive-t-il donc son semblable, son enfant, ses animaux d'une réparation dont l'absence jette le trouble, le désordre, la maladie au travers de toutes les fonctions.

Car outre l'anomalie de vivre en dehors des autres, pour trouver instinctivement leur nourriture, il faudra aux mangeurs de terre, supporter et la chlorose et le cortège d'infirmités qui l'accompagnent; l'étisie, l'hydropise seront les terminaisons ordinaires de cette fatale nécessité, précédée de douloureux engorgements du foie et de la rate.

Un grand nombre de personnes, notamment dans les contrées où la classe des travailleurs est soumise à un régime uniforme, cette bizarrerie de la nature se rencontre plus fréquemment, et d'autant plus que les sujets y ont été soumis plus jeunes.

Dans les contrées où se fabrique le sucre, le mal y est encore beaucoup plus répandu, et l'usage exclusif du miel et de la melasse, en donnant naissance aux vers intestinaux, prête un nouvel appui aux détériorations constitutives.

Toutes les excrétions animales, chacun le sait, sont des efflux salins, un grand nombre en ont la saveur; la transpiration des différentes parties du corps, les larmes, le mucus nasal, le produit de la sécrétion urinaire, etc.

Supprimez donc chez un être qui doit produire une quantité aussi notable de sels les bases constituantes et assimilables de son individu et vous comprendrez qu'il ne peut lui en échoir qu'un état d'étisie que la nature le porte à réparer au milieu des substances qui nous paraissent les plus abjectes.

Le sucre, par lui-même, que nous semblons attaquer, n'a pas même par l'abus, de qualités malfaisantes, mais son usage chez l'enfant, surtout, amène l'exaltation du sel; et l'un est indispensable quand l'autre n'est qu'un condiment agréable.

Chez l'homme fait, les conséquences ne sont plus les mêmes, les compensations se font à notre insçu, par la variation de nos appétits.

Un des exemples les plus simples à présenter par les bons effets qu'il produit aujourd'hui, répandu sur le sol en raison convenable, c'est ce détritus animal, le guano, dont nous donnerons la compostion afin que l'on juge de cette corrélation vitale entre les règnes végetal et animal.

Sur 100 parties de guano purifié:

Acide urique,	10 5 *
Ammoniaque,	19 0
Acide phosphorique,	14 0
Chaux et magnésie,	16 0
Sels de souda et potasse,	6 0
Acides oxalique, carbonique, muriatique,	13 0
Eau,	13 0
Sable,	2 0
Matières organiques et volatiles,	8 5
	100

Dans les contrées où se rencontrent le plus fréquemment les mangeurs de terre, il est curieux de voir l'avidité avec laquelle le porc salé est accepté et recherché.

Tous les habitants savent combien les animaux sont beaux et vigoureux, lorsqu'ils sont soumis à des rations régulières de sel; les vers, les gourmes ne les atteignent pas plus que les être humains, lorsque comme ces derniers aussi, ils sont tenus la nuit à l'abri d'une constante humidité.

Il est facile dans l'enfance, lorsque l'on sait, par exemple, nourir convenablement une nourrice, de porter remède aux premières tendances. Ces tendances de l'enfant suffiraient à prouver aux yeux les moins clairvoyants l'irrésistibilité de l'action et non l'intention stupide de se rendre malade et d'éviter le travail par un moyen si facile à découvrir. Mais si des désordres se sont établis lentement et que la constitution en ait éprouvé de graves atteintes, le régime devra être entrepris insensiblement et n'être augmenté qu'au fur et à mesure de signes d'amélioration évidente.

A l'âge nubile, la guérison s'obtient rapidement et c'est l'époque la plus favorable pour déjouer et anéantir les orages prêts à éclater.

Nous avons, avec des éléments réellement constituants et régénérateurs, composé et éprouvé un sirop minéral dont on prend, chaque matin, une cuillérée à bouche, les enfants une demi-cuillerée.

Le Dr. Henri HARDY.

Hardy's Mineral Syrup, tonique et constitutif contre la chlorose, l'étisie et les hydropysies du foie et de la rate, et faiblesses de complexion.

Se vend au dépôt principal, chez ———

Dépôt dans les principales pharmacies des Etats du Sud.

* Parmi les substances étranges que recherchent les animaux et les appétits dépravés, l'urine et l'acide urique sont généralement repoussés. On peut en dire autant de l'ammoniaque.

L'ORIENT.

Il paraît que l'Orient est destiné à être maintenant la grande préoccupation de l'Europe.

A peine le traité de Paris, a-t-il ajusté tant bien que mal les différents entre la Turquie et la Russie et mis une barrière momentanée entre l'ambition des czars et Constantinople, que la guerre éclate entre l'Angleterre, et la Perse menaçant d'entraîner la Russie à la suite de cette dernière puissance, et que la Chine se prend à braver les Etats-Unis, la France et l'Angleterre.

Napoléon jetant de Ste-Hélène un regard d'aigle sur le monde, avait désigné l'Orient comme le prochain champ de bataille des intérêts européens. Sa prédiction se réalise.

D'un côté, l'Angleterre, partie de l'Indoustan, s'avance vers la Perse, et de l'autre la Russie, par des conquêtes successives, touche presque aux territoires anglais. La lutte est donc prochaine, si déjà la prise d'Hérat par les Perses ne la fait pas éclater.

La politique des czars est patiente. Elle n'a rien de l'impétuosité de la politique française. Elle prépare longuement, et le moment venu elle frappe. Elle s'est trop hâtée une seule fois dans son incessante marche sur Constantinople. Elle y a perdu Sébastopol, son arsenal. Mais cet échec ne ralentira pas l'ambition de la Russie. Alexandre fait de Nicolaïeff un autre Sébastopol, et quand l'occasion sera favorable, il se précipitera sur le Sultan et l'étouffera.

Déjà il se plaint de l'occupation trop prolongée de la Grèce, son alliée, par les troupes françaises et anglaises.

La Russie a cette habileté de savoir céder aux exigences du moment, moyen certain de couvrir ses projets et de laisser croire à sa modération. Mais elle a constamment devant les yeux le testament de Pierre-le-Grand, et chacun des héritiers de ce prince veut en réaliser une partie jusqu'à ce que le but soit atteint.

Vienne une révolution en Europe; que la France, encore une fois, ébranle les monarchies par une commotion révolutionnaire, et la Russie saura profiter du premier moment de trouble, pour recommencer sa campagne d'Orient.

C'est le malheur et la faiblesse de l'Europe devant la Russie que le triomphe de la réaction sur la révolution de 1848. Libre aujourd'hui, l'Europe menacerait la Ruisse; monarchique, elle est menacée par elle. Cet équilibre créé par les traités se rompt au premier choc. Il n'y a de durable que ce qui est assis sur les bases inébranlables de la justice et de la liberté des peuples.

Nous désirons que l'alliance entre l'Angleterre et la France soit maintenue, mais nous ne croyons pas à sa durée. Il y a entre ces deux nations des intérêts trop distincts, et disons-le, trop de préjugés et de susceptibilité chez chacun des deux peuples, pour qu'à la première division, l'alliance ne s'écroule pas.

Entre la France et l'Angleterre, il y a Waterloo.—*Courrier de la Louisiane.*

Le Spiritualiste.— Le second numéro de cette Revue a paru hier et est en vente à la librairie de G. Coppens & Co., rue de Chartres, 56, et chez M. J. Barthet, rue Conti, 121. On connait déjà le but spécial du *Spiritualiste.* Nous nous contenterons de reproduire les premières lignes de l'avant-propos de la deuxième livraison, sur laquelle nous n'avons encore pu jeter qu'un rapide coup-d'œil.

Le *Spiritualiste* n'a pas été mal reçu, comme le sont ordinairement les novateurs: une portion du public lui a tendu la main, et la presse ne l'a guère traité jusqu'à présent, qu'avec courtoisie. Cela montre déjà que le Spiritualisme a gagné dans l'opinion des classes intelligentes, qui sentent le besoin de croire à quelque chose au-delà de cette vie.

Le monde n'est pas incorrigible, ni même aussi routinier qu'on pourrait le penser. Ce qui le retient quelquefois, c'est la crainte d'être trompé, comme il l'a été si souvent; mais il n'a pas oublié qu'une foule de découvertes dont l'humanité profite aujourd'hui, furent d'abord considérées comme des folies: la circulation du sang, la vaccine, l'émétique, le mesmérisme, la vapeur, étaient des chimères pour les Pharisiens et les Scribes de leurs temps;— on n'a pas oublié que, lorsqu'il fut question d'envoyer des steamers à travers l'Océan, un trop célèbre docteur, membre de la Société Royale d'Angleterre, déclara qu'il avalerait la machine à vapeur qui réaliserait le projet.

Le télégraphe électrique était une autre *impossibilité* pour bien des gens qui ne s'étonnent plus aujourd'hui de ses merveilles, et il en sera de même du télégraphe mental: de ce télégraphe entre la Terre et le Ciel, entre les vivants et ceux que le vulgaire appelle *les morts.* On comprendra de mieux en mieux que, repousser une chose que l'on ne s'est pas donné la peine d'étudier, déclarer qu'elle est impossible, par la seule raison qu'on ne peut l'expliquer, ou qu'elle est contraire aux idées reçues, c'est ressembler à celui qui niait la rotation de la Terre parce que, disait-il, *nous tomberions.*

Mais le progrès est l'œuvre du temps; l'esprit humain ne se développe pas également vite, ni par les mêmes moyens: chacun suit sa route comme il l'entend, ou d'après les circonstances qui l'environnent.

Une anecdote qui peut etre vraie—Un Français tout fraîchement débarqué à St-Petersbourg sortit un cigar à la bouche, et ne tarda pas à remarquer qu'il était un objet de curiosité et d'éloignement pour tous les passants. Il se perdait en conjectures pour en deviner la cause, lorsqu'un inconnu de haute taille et de manières distinguées l'aborda, et lui dit en se joigant à sa promenade:

—Vous êtes étranger monsieur?

—Arrivé hier de Paris.

—Je vois en effet que vous ne connaissez point nos habitudes. Il est défendu de fumer dans nos rues.

Et à ces mots il retira le cigar de sa bouche.

—C'est plus, reprit l'inconnu, que ne pourrait dire tous vos compatriotes.

—Pour vous prouver ma sincérité, je vais jeter mon cigar.

—Ce n'est pas la peine, je vous assure. Vous pouvez achever de le fumer, et personne ne vous tracassera tant que nous seront ensemble; mais ensuite, soyez prudent.

Le Français acheva donc son cigar, après quoi il prit congé de l'inconnu en le remerciant, et rentra chez lui enchanté de la rencontre.

Le lendemain comme il racontait son aventure à un ami, celui-ci après avoir écouté le signalement de l'étranger lui dit:

—Savez vous qui c'était?

—Pas du tout.

—Voulez-vous que je vous dise?

—J'en serait enchanté.

—Eh bien! ce Russe si poli et si aimable, c'était l'empereur Nicolas!

Le Parisien ne pouvant pas le croire; mais ses doutes furent levés le jour même, quand un officier en uniforme vint lui remettre un paquet en disant;

—Par ordre de Sa Majesté l'empereur.

Ce paquet renfermait sous enveloppe une boite d'excellents cigars portant cette souscription: "A fumer dans les rues de Paris."

—On lit dans le *Journal de Francfort*: Un héritage de 11 millions de thalers (50 millions de francs) sans héritiers! C'est pourtant ce qu'une grande maison de banque de Londres vient d'annoncer au négociant en gros J. Habtmann, à Inspruck, en lui demandant des renseignements sur la famille d'un certain Martin Reinert ou Reinhard, du Silberthal, district de Montafon, en Tyrol.

Voici l'histoire:

Sous le règne de l'empereur Charles VI, deux jeunes Tyroliens, nommés Reinhard ou Reinert, maçons de profession, quittèrent leur pays pour aller s'établir dans l'électorat de Trèves ou le duché de Luxembourg. L'un des frères, nommé Martin, épousa à Larochette, Catherine Rosport, et y fonda ainsi la famille Reinert ou Reinhard. Un fils du dit Martin entra au service de la France, puis se rendit aux Indes orientales, et fit une brillante carrière militaire dans l'armée d'un prince indien dont il épousa la fille sous le nom de Somron.

C'est lui qui posa les fondements de la colossale fortune sus-indiquée. Walter Reinhard, qui avait épousé la fille de l'amiral anglais Jorris, étant mort en 1840 sans enfants, cette fortune revient aux Reinhard.

Dans un pays perdu au fond de l'Allemagne, peuplé de patriarches comme au temps des rois pasteurs, un homme avait été condamné à être pendu.—Au moment de faire exécuter la sentence, la municipalité de l'endroit —laquelle cumule les emplois de tribunal et de pouvoir exécutif s'apperçoit que pour cette cérémonie de la pendaison, il lui manque deux objets de première nécessité, une potance et un bourreau. Que faire? On discute les moyens de se procurer, dans un bref délai, les outils en question, on suppute la dépense imprévue que cela va coûter au pays, et on arrive à un chiffre formidable pour le budget municipal, et qui évalué en monnaie française, ne se montait pas à moins de 600 francs.—Un pendu, six cents francs! voilà chacun de se récrier et de dire que, lors même qu'on exporterait la corde à l'étranger, afin de la revendre au détail, on serait loin d'arriver à couvrir ce total ruineux.

—Messieurs, fit alors un notable, qui n'avait encore rien dit jusque-là, voici mon avis, et je crois le plus sage. Je propose qu'on donne 150 francs à ce garnement pour qu'il aille se faire pendre ailleurs.

CANDIDATS.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer M. F. Courtney comme candidat pour représenter la Paroisse St. Landry à la Législature, sujet à la décision de la Convention Démocratique.

4 avril, 1857.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. J. Baptiste Comeau est candidat à la place de Shérif de cette Paroisse, à lélection qui aura lieu en Novembre prochain.

Opelousas, 14 Février, 1857.

MM. les Editeurs du Courrier des Opelousas:

Soyez assez bons pour annoncer que, cèdant aux sollicitations de mes amis, j'ai consenti à me laisser porter comme candidat à la place d'Assesseur, à laquelle ils m'ont élu deux fois, à l'élection de novembre prochain. PIERRE MOUILLE.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. CHARLES BOURQUE est candidat Anti-Know-Nothing pour Assesseur à la prochaine élection.

Opelousas, 30 Aout 1856.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que M. Martin Perrault est candidat pour la place de Constable pour le 1er Arrondissement de la Paroisse St. Landry, à l'élection de novembre prochain.

11 Avril, 1857.

NOS AGENTS.

Les personnes suivantes sont autorisées à collecter et à recevoir des souscriptions et avis pour le *Courrier des Opelousas*, dans leurs villages et Paroisses respectifs:

Auguste Maraist,	St. Martinville, Le.
Arthur Bulliard,	Pont Breaux, Le.
A. Milpspaugh,	Washington, Le.
E. E. Cochrane,	Marksville, Le.
Michel Emonet,	Leonville, P. O.

VENTE PAR LE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE.

Samuel W. Wallace vs. Rosina Smothers et son époux et Usile Prather.— Cour de District.— Paroisse St. Landry.—No. 7958.

En vertu d'un writ de fi. fa. lancé dans le procès ci-dessus intitulé, par la Cour de District, dans et pour la Paroisse St. Landry, et à moi adressé, il sera offert en vente publique, à la Maison de Cour de cette Paroisse, le Samedi, 2nd Mai prochain, 1857, commençant à 11 heures du matin et continuant de jour en jour, s'il est nécessaire, à douze mois de crédit, étant la seconde et dernière criée. L'acquéreur fournissant son billet avec sécurité et portant intérêt à raison de huit pour cent, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Rosina Smothers et son époux et Usile Prather, à la propriété suivante, saisie pour satisfaire le dit writ à savoir:

Un Lot de Terre, situé dans la ville de Washington, et borné comme suit: au Nord, par Vine Street, mesurant cinquante pieds à partir de l'encoignure de Gardner Street et à la ligne continuant Est par Gardner Street, et à l'Ouest par de la terre de S. W. Wallace, et au Sud par des terres de John Knuth. L. V. CHACHERE, Shérif.

Bureau du Shérif, St-Landry, 11 Avril, 1857.

AVIS.

Un Professeur de Français, désirerait offrir ses services dans une famille. Il se charge de donner une bonne éducation aux enfants qui lui seront confiés et par la même occasion, il leur donnerait des leçons de musique et de chant.

S'adresser à M. Pollingue, négociant au Grand-Côteau. (11 avril, 1857—2f

Sources de Bell-Cheney.

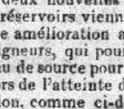

CETTE AGREABLE RETRAITE d'Eté, située dans la Paroisse St. Landry, au milieu d'une charmante Pinière, dont le terrain est poétiquement accidenté, à environ 36 milles des Opelousas, sera ouvert le 1er Juin prochain pour la réception du public.

Cet établissement vient d'être entièrement réparé et peint à neuf, et de notables améliorations y ont été ajoutées depuis la saison dernière:—Une grande écurie, deux nouvelles maisons à bains, avec de grands réservoirs viennent d'être construits; cette dernière amélioration apportera un grand comfort aux baigneurs, qui pourront toujours obtenir de la pure eau de source pour les bains, ces réservoirs étant hors de l'atteinte de l'eau de la pluie ou de l'inondation, comme ci-devant.

Les qualités minérales de l'eau de ces sources, et les nombreuses cures qu'elle a opérées, sont tellement connues qu'il ne serait pas même nécessaire d'en faire mention. Il est à espérer que les visiteurs trouveront à ces Sources tous les agréments réunis à l'utile; attendu que le propriétaire n'a épargné ni soins ni argent pour atteindre ce but. Il s'est assuré les services d'un excellent cuisinier, d'un bon maître d'hôtel, et de domestiques polis et attentifs. Il a aussi engagé pour la saison, deux musiciens, et en outre, en vue de l'abondance du chevreuil dans le voisinage, il aura au service des visiteurs, une meute de Taiauts. Il vient également de faire construire plusieurs petits bateaux pour la pêche dans le Lac, qui estsitué à environ 4 milles des Sources, et où le poisson abonde. Il ouvrira aussi un Café avec un bon billard, et où il tiendra toujours les meilleures boissons, de bons vins &c.

Pension et logement, par semaine,	$10 00
" " par jour,	2 00
Soins et nourriture d'un cheval, par jour,	1 00
Par repas,	50

☞ M. Noel va établir une ligne régulière de voitures entre Opelousas et Bell-Cheney. Les personnes qui choisiront ce moyen de transport feront ce voyage en 4 à 5 heures, grâce à un relais établis à moitié route.

Les visiteurs pourront faire adresser leurs lettres à Bayou Chicot, attendu qu'une personne sûre sera préposée à l'effet de transporter, trois fois par semaine, les lettres et paquets des visiteurs.

E. PATIN.

Opelousas, April 11th, 1857.

OUVRAGES TYPOGRAPHIQUES exécutés avec promptitude et netteté au Bureau du Courrier des Opelousas.

Etat de la Louisiane.

COUR DE DISTRICT, Paroisse St. Landry, } No. 8047.

Succession de Jean Lejeune et Aimee Roy.

Ulysse Gaberel, de la Paroisse St. Landry, Admistrateur de la Succession de feu Jean Lejeune et Aimée Roy, décédés, dernièrement de la susdite Paroisse, ayant présenté un Compte montrant le montant reçu et payé par lui et la balance qu'il a en mains, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui,—Et, attendu qu'il a été fait droit à la demande de la dite pétition par ordre de la Cour susdite, en date du 3 Avril, 1857;

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le dit Tableau ne serait pas approuvé et homologué.

Ls. LASTRAPES, Greffier.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

AVIS.

Cyrille Gilbert, de la Paroisse St. Landry, ayant présenté une pétition à l'effet d'être nommé Administrateur de la Succession de feu Joseph Gilbert, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légales à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enrégistrer par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite Paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

Ls. LASTRAPES, Greffier.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

AVIS.

Drauzin Breau, de la Paroisse St. Landry, ayant présenté une pétition à l'effet d'être nommé Administrateur de la Succession de feu Joachim Prevost, alias Collet, decédé, dernièrement de la susdite Paroisse.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légales à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enrégistrer par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite Paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

Ls. LASTRAPES, Greffier.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

AVIS.

John Reed, de la Ville Plate, Paroisse St. Landry, ayant présenté une pétition à l'effet d'être nommé Administrateur de la Succession de Samuel Reed, Senr., décédé, dernièrement de la susdite Paroisse.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légales à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enrégistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite Paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

Ls. LASTRAPES, Greffier.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

JOEL H. SANDOZ, NOTAIRE PUBLIC

Vient de transporter son bureau sur la rue de la Cour, vis-à-vis la Maison de Cour, au local adjoignant le bureau de MM. Thos. H. Lewis & Porter.

Opelousas, 11 Avril, 1857.

GRAYFOOT,
L'ETALON DE RACE,

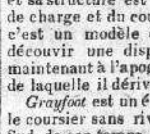

SERVIRA cette saison dans les Ecuries du Dr. Burr, près des Opelousas. *Grayfoot* est un étalon pure race, couleur baie; les jambes, la crinière et la queue noires. Il mesure cinq pieds trois pouces de haut, et sa structure est manifestement celle du cheval de charge et du coursier élégant.—et en définitive c'est un modèle dans lequel il est impossible de découvir une disproportion quelconque. Il est maintenant à l'apogée de sa beauté et reflète la race de laquelle il dérivé.

Grayfoot est un écroit de *George Martin*, qui a été le coursier sans rival des Chemins de Course du Sud, de son temps.—Il a vaincu *Reel, Misse Foote, Hannah Harris*, ainsi que les meilleurs chevaux de son temps. La mère de *Grayfoot* était *Queen Ann*, qui a été importée d'Angleterre, et pour laquelle le colonel Josiah Chambers a donné $2,000 alors qu'elle n'avait encore que deux ans, comme on le lit dans la page 291 du *Turf Register* du mois de mai 1842. Sa première course a eu lieu sur le Chemin de Course des Opelousas, où elle gagna *Bellissianna* du juge Porter, et le véritable frère de *Reel*, appartenant aux MM. Wells. *Queen Ann* était une écroit de *Camel* le plus fameux étalon d'Angleterre. Sa mère était issue de *Langar.*

Conditions:—Dix piastres pour la saison; une piastre pour le Palefrenier.

Opelousas, 4 Avril, 1857.

Avis aux Volontaires.

Ceux qui désireraient faire partie d'une Compagnie de Volontaires, sont requis de s'adresser au bureau du soussigné, où des listes sont déposées pour recevoir les signatures, et où toutes informations relatives seront données. GUY H. BELL, *Colonel.*

Opelousas, 28 Février, 1857.

AVIS.

A compter du 1er Avril prochain, je reprendrai la pratique des lois, en société avec M. Henry L. Garland. Notre bureau sera celui occupé actuellement par M. King.

LUCIUS J. DUPRE.

Opelousas, 7 Mars, 1857.

Le Docteur J. B. Lee

A transporté sa résidence à la Prairie Laurent, (ancienne habitation de R. R. Harwell) où il continuera à exercer sa profession avec soin et ponctualité.

Paroisse St. Landry 28 Mars 1857.—tf.

A Vendre,

10,000 PIEUX de neuf pieds;
10,000 Pieux de six pieds;
25,000 Merrains de trois pieds et
20,000 Bardeaux, par

DEBAILLON & CARRIERE.

Washington, Lne., 28 Mars, 1857.

Avoine noire, à vendre par DEBAILLON & CARRIERE.

Washington, 11 Octobre, 1856.

Hotel St. Charles, Grand Coteau,

Tenu par Madame N. Grimmer, vis-à-vis le Collège. [28 Fév. 1857.